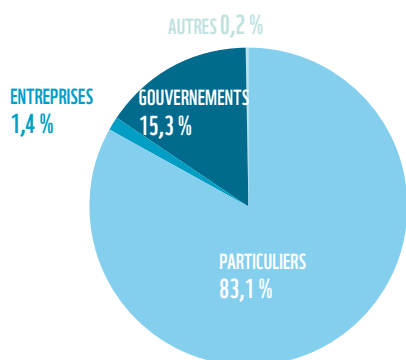
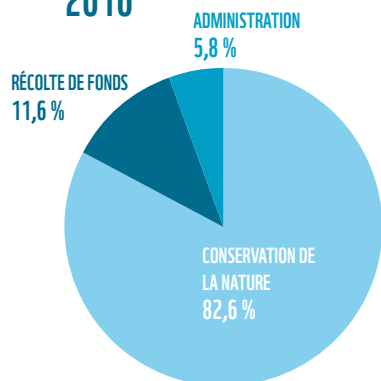


2016 EN CHIFFRES

RECETTES 2016



DÉPENSES 2016



Vous trouverez le détail de nos résultats financiers sur le site du WWF-Belgique : www.wwf.be/chiffres. L'année financière 2016 court du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016.

Comptes de résultat

	2015	2016
Recettes d'exploitation	10 491 096 €	23 704 550 €
Particuliers	7 033 665 €	19 700 602 €
Dons et cotisations	6 530 880 €	7 229 254 €
Legs	502 785 €	12 471 348 €
Entreprises	294 879 €	341 160 €
Partenariats	160 000 €	86 050 €
Tombolas	25 370 €	9 000 €
Royalties et licences	74 209 €	73 435 €
Vente de cartes de vœux et autres	- 1 537 €	- €
Dons	36 837 €	172 675 €
Autorités	3 103 248 €	3 606 106 €
Aides à l'emploi	118 015 €	114 468 €
Subsides pour les programmes de conservation	2 985 233 €	3 491 638 €
Autres	59 304 €	56 682 €
Dépenses d'exploitation	-10 419 428 €	-12 190 455 €
Administration	-669 975 €	-707 018 €
Récolte de fonds	-1 808 457 €	-1 419 562 €
Conservation de la nature	-7 940 996 €	-10 063 875 €
Projets de conservation sur le terrain	-4 788 430 €	-6 088 273 €
Sensibilisation	-3 152 566 €	-3 975 602 €
Citoyens	-2 219 155 €	-2 715 743 €
Entreprises	-75 199 €	
Gouvernements	-333 739 €	-773 324 €
Jeune public	-524 473 €	-486 535 €
Résultat d'exploitation	71 668 €	11 514 095 €
Résultat financier	-25 769 €	26 405 €
Recettes	50 537 €	138 318 €
Charges	-76 306 €	-111 913 €
Résultats exceptionnels	-1 445 792 €	20 270 €
Recettes	0 €	27 081 €
Charges	-1 445 792 €	-6 811 €
Résultat	-1 399 893 €	11 560 770 €

Le WWF clôture l'exercice 2016 par un résultat positif de 11,56 millions €. Cette somme est en grande partie attribuable à un legs d'un montant exceptionnel. Les recettes provenant de ce legs ont été placées dans un fonds spécial et seront affectées à la conservation de la nature.

BILAN

	2015	2016
Actif	14 866 493 €	21 066 476 €
Actifs immobilisés	513 521 €	923 862 €
Actifs circulants	9 519 154 €	18 445 168 €
Comptes de régularisation d'actif	4 833 818 €	1 697 446 €
Passif	14 866 493 €	21 066 476 €
Fonds propres	5 605 067 €	6 216 114 €
Fonds spéciaux		10 949 723 €
Provisions	72 178 €	45 097 €
Dettes à plus d'un an	203 804 €	166 259 €
Dettes à un an au plus	4 874 185 €	2 487 318 €
Comptes de régularisation de passif	4 111 259 €	1 201 965 €

POLITIQUE SALARIALE

Le WWF porte une attention particulière à sa politique salariale. En 2016, l'écart entre le salaire le plus bas et le plus élevé était de 3,1.

DURABILITÉ

Consommation	2016	Par rapport à 2015
Électricité	39 709 kwh	-11 %
Gaz	67 378 kwh	+4 %
Eau	219 m ³	+4 %
Papier	61 500 feuilles	-6 %

Mobilité domicile-travail	2016
Train	35 %
Métro, tram, bus	36 %
Transport public + vélo	10 %
Piéton ou vélo	19 %

VOYAGES : ÉMISSIONS DE CO₂

Les émissions de CO₂ de nos voyages en avion représentent cette année 3,45 tonnes de CO₂ par membre du personnel (contre 2,2 tonnes pour l'exercice précédent). Cela s'explique par le développement de nos projets de terrain : à côté de nos projets dans le bassin du Congo, nous avons également développé des projets dans la région du Mékong et en Amazonie. Nous compensons ces émissions de CO₂ par l'achat de certificats pour le financement de projets qui permettent d'économiser une quantité de CO₂ équivalente à celle émise.



LE WWF-BELGIQUE EST MEMBRE DE L'ASSOCIATION POUR
UNE ÉTHIQUE DANS LES RÉCOLTES DE FONDS (AERF).

L'ÉQUIPE DU WWF-BELGIQUE

Ces chiffres sont exprimés en équivalents temps plein (ETP), une unité qui correspond à 38 heures de travail.



RÉCOLTE DE FONDS : 5.31



ADMINISTRATION : 5.67



CONSERVATION DE LA NATURE : 21.67

MEMBRES ET DONATEURS

